



Entretien paysager

Remettre en état, hiverner, préparer, rapidement les équipes d'ARBRES & PAYSAGES sont prêtes à intervenir. ARBRES & PAYSAGES propose de nombreux services en matière d'entretien, maîtrise les méthodes et la gestion des travaux.

■ Tailler

TAILLE DE FORMATION

- ▶ **Spécialistes de la taille douce** depuis plus de 20 ans, nos jardiniers savent redonner une forme à vos végétaux. Ils respectent la forme et la physiologie de vos arbustes sans les mutiler. Finies les tailles mortelles en boule. Le choix se fera branche par branche en sélectionnant les rameaux florifères.

TAILLE FRUITIÈRE

- ▶ **Formés au secret de la taille fruitière**, nos techniciens pratiquent les tailles permettant une meilleure mise à fruit. Coursonnes, charpentières, dards... seront sélectionnés pour une fructification optimale.



■ Entretien des pelouses

- ▶ **La tonte des pelouses** s'effectue régulièrement de manière à ce que la hauteur des gazons ne dépasse pas 8/10 cm maximum. La hauteur minimale ne doit pas être trop courte afin d'éviter notamment des "effets paillason".
- ▶ **Pour la réalisation de ce travail**, le matériel utilisé doit comporter des lames rotatives ou hélicoïdales.
- ▶ **Après une tonte**, les pelouses présentent une physionomie homogène (sans paquets d'herbe ni ornières ou arrachages).
- ▶ **Les mauvaises herbes** devront subir un traitement adéquat et efficace.
- ▶ **Les découpes des contours et bordures**, toutes ces délimitations de massifs, pieds d'arbres, cépées, espaces herbeux font l'objet d'une découpe spécifique dite "de massif ou de bordure" qui doit être franche, nette et d'un contour parfait droit ou courbe.
C'est une des spécialités de ARBRES & PAYSAGES.



■ Entretien des plantations

- **Pour l'entretien des sols**, des massifs d'arbustes, des haies et des arbres d'alignement, le bêchage annuel à grosses mottes s'effectue pendant l'hiver (entre le 15 novembre et le 15 mars) sur une profondeur d'un fer de bêche, soit 20 cm.



- **L'entretien des haies** est réalisé par des jardiniers qualifiés. La taille s'effectue au minimum 2 fois par an entre le 15 juin et le 30 octobre. Mais les tailles peuvent être plus fréquentes.
 - Cette opération de taille est réalisée dans le respect des conditions de passage, de visibilité et de sécurité.
 - Certains végétaux seront taillés de façon personnalisée, façonnant ainsi de véritables topiaires.

Pour les arbustes à floraison estivale ou automnale,

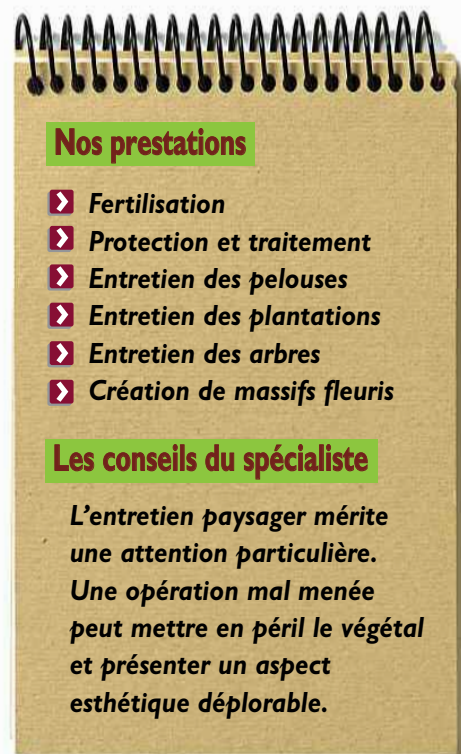
- La taille se fait fin octobre - début novembre avec comme premier objectif la recherche de l'harmonie de la silhouette.
 - Les arbustes à floraison printanière sont taillés après la floraison. Le bois atteint par les gelées est éliminé ou épointé.
 - Les arbustes à floraison estivale sont taillés avant le départ de la végétation.

■ Entretien des arbres

- **Le bêchage des pieds d'arbres et l'entretien des cuvettes d'arrosage** : au pied des arbres, le sol est labouré en début d'hiver et biné en période de végétation en veillant à ne pas endommager les racines et le collet. La surface du sol est griffée, suivant la forme qu'il lui avait été donnée après la plantation.
- **Les tuteurs et les haubans** sont maintenus en place et renouvelés si besoin, ainsi que les colliers tant que l'enracinement et la solidité du tronc ne permettent pas de les supprimer. On doit veiller à ce que les ligatures ne soient pas serrées et ne blessent pas les végétaux.
- **La taille de formation** est pratiquée, sur les jeunes couronnes, avec ébourgeonnage des pousses se développant au dessous des premières branches ainsi que le retrait des gourmands. Les rejets intempestifs au pied, ou autour de certains sujets (peupliers, platanes) sont éliminés. Pour les tailles plus importantes, on pratiquera un élagage dit en "taille douce".

■ Réalisation des travaux

- **ARBRES & PAYSAGES** dispose de matériels conformes aux normes en vigueur.
- Nous effectuons **les nettoyages** après intervention.
- **La force d'ARBRES & PAYSAGES** :
La régularité, la qualité des travaux réalisés.



20-22 Rue du Marquis de Raies
Courcouronnes Le Canal - 91023 Evry cedex
Tel : 01 60 78 84 84 / Fax : 01 60 78 88 77
www.arbres-et-paysages.fr